

Le mercredi 28 mai 2003

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 28 mai 2003, à 19 h, au 211 de la rue Henri-Bourassa à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Denise Miron Marion, Pierrette Guertin, Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Louise Larocque et Linda Lefebvre et messieurs Guy Lesage, Paul Liberty, Daniel Moreau, Reid Soucie, Charles Langevin et Guy Éthier, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : Madame Nicole Miller Potvin
 Monsieur Stephen Ryan

Absences non motivées Mesdames Anne Danis et Line Renaud

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, Directrice générale

M. Jean-Claude Beaudin, Directeur du service des ressources financières et du transport scolaire

Mme Manon Lauriault, Directrice des ressources éducatives

M. Michel Houde, Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général

M. Charles Millar, Agent d'administration au service des ressources humaines et du secrétariat général

M. Pierre Rondeau Président d'élections CSHBO

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, salue les commissaires et les autres personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2003-CC-266

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage que l'ordre du jour soit adopté, avec les modifications apportées (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2003-04-23
b) suivis
- 3- Dépôt du procès-verbal du CE 2003-04-23
- 4- Parole au public
- 5- Correspondance
- 6- Délégué officiel à l'assemblée générale de la Société GRICS

Le mercredi 28 mai 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-266) suite

- 7- Élections scolaires
- 8- **Fusion des conseils d'établissement l'Étoile-du-Nord et La Tréflière pour l'année scolaire 2003-2004**
- 9- **Fusion des conseils d'établissement de la formation générale des adultes Pontiac et Vallée de la Gatineau**
- 10- **Adoption de la structure administrative du personnel de gestion de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais 2003-2004**
- 11- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 8 avril 2003

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 13- **Non rengagement enseignante pour cause, Mme Carole Guérette (huis-clos) (point devancé)**

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Procédure relative à la gestion des dossiers des élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes
- 2- Informations relatives à la diffusion des résultats suite à la passation du questionnaire sur l'environnement socioéducatif (QES) au secondaire
- 3- Réforme de l'éducation
 - rencontre nationale (6 et 7 mai 2003)
 - revue Virage (vol. 5, no. 4, avril 2003)
- 4- Dépôt de comptes rendus :
 - a) Comité des politiques pédagogiques : 1^{er} avril 2003
 - b) Comité de soutien – approche orientante : 15 avril 2003

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Cadre budgétaire et règles d'allocation des ressources
- 3- Situation financière de la formation professionnelle
- 4- Rapport budgétaire périodique
- 5- Transport scolaire, négociation

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- 2- Modification aux actes d'établissement des écoles et des centres
- 3- Projet de règlement des séances ordinaires du conseil des commissaires
- 4- Compte rendu CRT : PPE 2003-04-15
- 5- Convocation Comité des ressources humaines
- 6- Nomination temporaire adjointe ou adjoint administratif, SEA
- 7- Nomination d'une direction adjointe CÉHG
- 8- Nomination d'une direction ESSC
- 9- Nomination directrice ou directeur des ressources matérielles et informatiques
- 10- Adoption du plan d'affectation des administrateurs, directrices et directeurs d'établissement 2003-2004
- 11- Démissions enseignants, 30 juin 2003

Le mercredi 28 mai 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-266) suite

- 12- Non rengagement enseignants(es) pour cause d'incapacité (invalidité), année scolaire 2003-2004
- 13- (point déplacé à la suite de A- Administration générale)**
- 14- Non rengagement PPE, année scolaire 2003-2004

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

- 1- Demande de servitude de vue
- 2- Engagement concernant les travaux d'entretien ménager à l'école Poupore & St-Pierre
- 3- Dérogation de la politique d'achat
- 4- Lait-école phase 9 (projet G03-04-132)
- 5- Assurances générales 2003-2004

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : mercredi 25 juin 2003, à Fort-Coulonge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A-2A) RÉSOLUTION 2003-CC-267

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 23 avril 2003

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 23 avril 2003 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé et corrigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Pas de suivi abordé.

A-3 Dépôt du procès-verbal du CE 2003-04-23

Le procès-verbal est déposé.

Le mercredi 28 mai 2003

A-4 Parole au public

Un public d'une trentaine de personnes assistent à l'assemblée. Une membre du public, madame Josée Henri, apporte une pétition relative à une enseignante. La pétition est déposée auprès du secrétaire général. Une autre membre du public, madame Carole Letendre, agente de grief du personnel professionnel pour les quatre commissions scolaires de l'Outaouais, prend la parole pour exprimer ses inquiétudes quant à l'évolution de plusieurs problématiques touchant les professionnels.

Incidence : à 19 h 15, le commissaire monsieur Paul Liberty se joint au conseil des commissaires

Par la suite, une autre membre du public, madame Josée Scalabrini, présidente du Syndicat des professionnel(le)s de l'enseignement des Hautes-Rivières, s'exprime sur un problème de gestion à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau. Elle demande qu'une nouvelle équipe de direction soit mise en place pour recréer les ponts et renouer les liens. Le président, monsieur Daniel Moreau, répond à madame Scalabrini en disant que le conseil des commissaires prend ses propos très au sérieux.

A-5 Correspondance

Mme Thonnard répond aux questions soulevées par la commissaire madame Louise Larocque relativement aux pièces de correspondance numéros 1, 4 et 6. Relativement à cette dernière, reçue de la Commission scolaire des Draveurs et portant sur les tarifs d'Hydro-Québec, la commissaire madame Louise Larocque propose que la CSHBO prenne position elle aussi en adoptant une résolution semblable.

RÉSOLUTION 2003-CC-268

Augmentation des tarifs – Hydro-Québec

CONSIDÉRANT la possibilité pour Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs à compter de 2004;

CONSIDÉRANT que la société d'État a maintes fois demandé et obtenu des hausses de tarifs supérieures au taux d'inflation (28 % entre 1987 et 1991);

CONSIDÉRANT que les alumineries Alouette et Alcoa ont obtenu une garantie contractuelle que leurs tarifs n'augmenteront pas plus que le niveau de l'inflation;

CONSIDÉRANT que le réseau des commissions scolaires est un créateur d'emploi et un acteur économique important sur le territoire québécois;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais demande à la Fédération des commissions scolaires du Québec de faire les représentations nécessaires auprès des autorités gouvernementales et d'Hydro-Québec afin d'obtenir, pour l'ensemble des commissions scolaires, la garantie que leurs tarifs n'augmenteront pas plus que le niveau de l'inflation.

Le mercredi 28 mai 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-268) suite

IL EST ÉGALEMENT PROPOSÉ que la présente résolution soit envoyée au ministre de l'Éducation du Québec et au ministre responsable de l'Outaouais et ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La commissaire madame Louise Larocque suggère aussi d'envoyer une lettre de félicitations au nouveau ministre de l'Éducation, monsieur Pierre Reid.

A-6 RÉSOLUTION 2003-CC-269 **Délégué officiel à l'assemblée générale de la Société Grics**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond et résolu que le directeur des ressources matérielles et informatiques soit et est par la présente nommé délégué officiel de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société Grics et y exerce tous les pouvoirs inhérents;

Qu'en cas d'incapacité d'agir du délégué officiel, le coordonnateur en informatique soit et est par la présente nommé délégué officiel substitut à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société Grics avec le même mandat;

Que la présente résolution annule et remplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d'un délégué officiel à l'assemblée générale de la Société Grics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Élections scolaires

M. Rondeau donne des explications aux commissaires sur les prochaines élections scolaires du 16 novembre prochain, notamment au niveau des nouvelles dispositions de la Loi sur les élections scolaires. Il invite les commissaires, les aspirants commissaires et toute autre personne intéressée à assister à une séance de formation sur ces nouvelles dispositions, prévue le mardi 3 juin 2003, à 18 h, à l'Auberge des Rives (Kazabazua) et à s'inscrire en contactant M. Millar avant le lundi 2 juin, à 16 h.

Le mercredi 28 mai 2003

A-8 Fusion des conseils d'établissement l'Étoile-du-Nord et La Tréflière pour l'année scolaire 2003-2004

Mme Thonnard explique le projet de fusion, soulignant qu'il s'agit d'un essai et que l'expérience sera évaluée après un an. La commissaire madame Linda Lefebvre affirme que ce projet de fusion va à l'encontre du plan stratégique de la commission scolaire et soutient qu'il faudrait faire un sondage auprès des parents concernés. Mme Thonnard répond qu'un problème d'atteinte de quorum est observé depuis longtemps aux deux conseils d'établissement et qu'il existe une problématique au niveau de l'engagement et de la participation des parents. La commissaire madame Madeleine Aumond intervient pour rappeler qu'après une année, il sera possible d'évaluer les résultats. Le commissaire monsieur Guy Lesage demande le vote.

RÉSOLUTION 2003-CC-270

Fusion des conseils d'établissement l'Étoile-du-Nord et La Tréflière pour l'année scolaire 2003-2004

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'établissement l'Étoile-du-Nord;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'établissement La Tréflière;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond qu'un conseil d'établissement fusionné soit formé pour l'année scolaire 2003-2004;

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

La commissaire madame Linda Lefebvre vote contre la résolution et demande que ce soit inscrit au procès-verbal.

A-9 RÉSOLUTION 2003-CC-271

Fusion des conseils d'établissement de la formation générale des adultes Pontiac et Vallée de la Gatineau

CONSIDÉRANT la situation du Centre Pontiac;

CONSIDÉRANT que la fusion contribuera à accroître l'efficacité administrative des 3 centres;

CONSIDÉRANT qu'une telle organisation permettra d'allouer davantage de ressources aux services à la clientèle;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement de la formation générale des adultes a été consulté sur cette orientation;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement de la formation générale des adultes de la Vallée de la Gatineau a été consulté sur cette orientation;

Le mercredi 28 mai 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-271) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que les deux conseils d'établissement précités fusionnent en un seul à partir du 1^{er} juillet 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 RÉSOLUTION 2003-CC-272

Adoption de la structure administrative du personnel de gestion de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais 2003-2004

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'adopter la structure administrative du personnel de gestion de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2003-2004, tel que présentée par Mme Marlène Thonnard, directrice générale, et ce, pour l'année 2003-2004.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

A-11 **Compte rendu du comité consultatif de gestion du 8 avril 2003**

Le compte rendu est déposé.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

RÉSOLUTION 2003-CC-273

Huis-clos

À 19 h 50, le commissaire monsieur Daniel Moreau demande le huis-clos pour traiter du point D-13 (Non rengagement enseignante pour cause, Mme Carole Guérette)

RÉSOLUTION 2003-CC-274

Levée du huis-clos

À 20 h 40, le commissaire monsieur Daniel Moreau demande la levée du huis-clos.

D-13 RÉSOLUTION 2003-CC-275

Non-rengagement enseignante pour cause d'inconduite, de négligence à remplir ses devoirs et d'insubordination

CONSIDÉRANT les mûres délibérations du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de procéder au non-rengagement de madame Carole Guérette, enseignante à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau (école élémentaire et secondaire Gracefield), pour cause d'inconduite, de négligence à remplir ses devoirs et d'insubordination et de mandater le directeur du service des ressources humaines, monsieur Michel Houde, de faire parvenir les avis à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 28 mai 2003

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 RÉSOLUTION 2003-CC-276 Procédure relative à la gestion des dossiers des élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes

CONSIDÉRANT l'obligation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'élaborer une procédure concernant la gestion des dossiers des élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes;

CONSIDÉRANT les obligations relatives à la protection des renseignements personnels à l'école;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité des ressources éducatives;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable des différents groupes impliqués au cheminement de la consultation;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d'adopter le document intitulé «Procédure relative à la gestion des dossiers des élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes», tel que déposé par la directrice du service des ressources éducatives;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 Informations relatives à la diffusion des résultats suite à la passation du questionnaire sur l'environnement socioéducatif (QES) au secondaire

Mme Lauriault explique les démarches relatives à la diffusion des résultats du QES.

B-3 Réforme de l'éducation

- Rencontre nationale (6 et 7 mai 2003)

Mme Lauriault relate ce qui s'est passé lors de cette rencontre nationale, entre autres au niveau du report de l'application de la réforme au secondaire.

- Revue Virage (vol. 5, no. 4, avril 2003)

Mme Lauriault dépose ce numéro de la revue.

Le mercredi 28 mai 2003

B-4 Dépôt des comptes rendus

Les comptes rendus suivants sont déposés :

- a) Comité des politiques pédagogiques : 1^{er} avril 2003
- b) Comité de soutien – approche orientante : 15 avril 2003

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2003-CC-277 Registre des chèques

ATTENDU la vérification des registres des chèques qu'a effectuée la commissaire madame Denise Miron Marion;

ATTENDU que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que les registres des chèques de la CSHBO du 23 avril au 09 mai 2003 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2003-CC-278 Le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2003-2004

CONSIDÉRANT les modalités de gestion des ressources financières établies à l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès du comité des ressources financières, du comité de parents, du comité consultatif des services aux élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT le niveau de ressources disponibles;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie d'adopter le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2003-2004, tel que déposé par la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2003-CC-279 Situation financière de la formation professionnelle

CONSIDÉRANT une baisse de clientèle de plus de 30 % pour l'année 2001-2002;

CONSIDÉRANT une prévision de clientèle d'environ 82 ETP pour l'année 2002-2003;

CONSIDÉRANT la situation financière précaire pour l'année 2003-2003;

Le mercredi 28 mai 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-279) suite

CONSIDÉRANT l'organisation d'un service régionalisé pour la formation professionnelle en 2003-2004;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que la commission scolaire absorbe le déficit de 251 434 \$ de l'année financière 2001-2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 Rapport budgétaire périodique

M. Beaudin présente le rapport budgétaire périodique.

C-5 Transport scolaire négociation

M. Beaudin explique la situation des négociations relatives au transport scolaire.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2003-CC-280 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

Conformément à l'article 211 de la L.I.P., il est proposé par le commissaire monsieur Daniel Moreau et résolu d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006, tel que présenté ci-après.

Le mercredi 28 mai 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-280) suite

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION
ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES
(SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)**

(Voir légende à la fin de la résolution)

CODES BÂTISSSES	IMMEUBLES	2003-2004	2004-2005	2005-2006
774-026	Sieur-de-Coulonge 250, ch. De la Chute Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	2-3-5	2-3-5	2-3-5
774-011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	1	1	1
774-012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	1-6	1-6	1-6
774-022	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, ch. Pembroke Chapeau (Québec) JOX 1MO	1	1	1
774-027	L'Envolée 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO	1	1	1
774-004	Sainte-Anne #1 166, ch. Des Outaouais Ile-du-Grand-Calumet (Québec) JOX 1JO	1	1	1
774-008	Sainte-Marie 55, rue Martineau Otter Lake (Québec) JOX 2PO	1-6	1-6	1-6
774-065	Sacré-Coeur 11, rue St-Eugène Gracefield (Québec) JOX 1WO	1-2	1-2	1-2
774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac Ste-Marie (Québec) JOX 1ZO	1	1	1
774-024	Sainte-Thérèse 1, ch. De l'École Lac Cayamant (Québec) JOX 1YO	1	1	1
774-007	Saint-François-de-Sales 2, ch. Blue Sea Lac Blue Sea (Québec) JOX 1CO	1	1	1
774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale, c.p. 40 Bouchette (Québec) JOX 1EO	1	1	1

Le mercredi 28 mai 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-280) suite

CODES BÂTISSSES	IMMEUBLES	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006
774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8	1	1	1
774-009	Sainte-Croix Rue Jutras Messines (Québec) JOX 2JO	1	1	1
774-067	Cité étudiante de la Haute-Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4	1-2-3	1-2-3	1-2-3
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boul. Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1	1	1	1
774-010	Pie XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8	1	1	1
774-019	Saint-Boniface 459, Route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9	1	1	1
774-021	Dominique Savio 8, rue du Collège Montcerf (Québec) JOW 1NO	1	1	1
774-023	Sacré-Coeur 1317, Transcanadienne Grand-Remous (Québec) JOW 1EO	1	1	1
774-014	Couvent Notre-Dame-du-Désert 331/335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5	4-5	4-5	4-5
774-015	Saint-Eugène 67, ch. Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5	4	4	4
774-016	Christ-Roi (garçons) 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	6	6	6
774-002	Académie St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) JOX 1WO	4	4	4
774-018	Centre Pontiac 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	4-5	4-5	4-5
774-005	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) JOX 2XO	1	1	1
774-003	Saint-Jean-Bosco 106, rue Mccuaig Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO	6	6	6
774-020	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	6	6	6
LÉGENDE				
(1) Primaire		(2) Secondaire		(3) Formation professionnelle
(4) Éducation des adultes	(5) Administration	(6) Autre	(7) bâtiment excédentaire	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 28 mai 2003

D-2 RÉSOLUTION 2003-CC-281 **Modification aux actes d'établissement des écoles et des centres**

CONSIDÉRANT le plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

CONSIDÉRANT la fusion des établissements La Tréflière et L'Étoile-du-Nord, ainsi que la fusion entre les trois centres de formation générale des adultes de la CSHBO;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité de parents et du comité consultatif de gestion;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie et résolu que la commission scolaire fasse les modifications décrites ci-bas à la résolution numéro 2000-CC-064, pour l'année scolaire 2003-2004 et les années suivantes.

A) Retirer les établissements suivants :

<u>ÉCOLE OU CENTRE</u>	<u>IMMEUBLE(S) ET/OU LOCAUX</u>	<u>ORDRE D'ENSEIGNEMENT</u>
774-004 École de la Tréflière 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8	Bâtisses : Sainte-Croix, Académie Sacré-Cœur et Laval Locaux : Tous les locaux	Primaire
774-006 L'établissement L'étoile-du-Nord 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8	Bâtisses : Pie XII, Couvent Christ-Roi, Saint-Boniface, Dominique Savio et Sacré-Cœur Locaux : Tous les locaux	Primaire
774-307 Centre de formation générale des adultes de la Vallée-de-la-Gatineau 335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5	Bâtisses : Couvent Notre-Dame-du-Désert, Académie St-Joseph, St-Eugène et Christ-Roi (garçons) Locaux : Tous les locaux	Formation générale des adultes
774-309 Centre Pontiac 183, rue Principale C.P. 590 Fort-Coulonge (Québec)	Bâtisse : Fatima Locaux : Tous les locaux	Formation générale des adultes

Le mercredi 28 mai 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-281) suite

B) Ajouter les établissements suivants :

<u>ÉCOLE OU CENTRE</u>	<u>IMMEUBLE(S) ET/OU LOCAUX</u>	<u>ORDRE D'ENSEIGNEMENT</u>
774-004 Établissement primaire Haute-Gatineau 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8	Bâtisses : Sainte-Croix, Académie Sacré-Cœur, Laval, Pie XII, Couvent Christ-Roi, Sacré-Cœur, Saint-Boniface Christ-Roi (garçons) et Dominique-Savio Locaux : Tous les locaux	Primaire
774-307 Établissement des adultes CSHBO 335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5	Bâtisses : Couvent Notre-Dame-du- Désert, Académie St-Joseph, St-Eugène et Fatima Locaux : Tous les locaux	Formation générale des adultes

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 RÉSOLUTION 2003-CC-282**Projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Mario et résolu d'approuver le projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la Loi sur l'instruction publique.

Le jour :

20 août 2003
01^{er} octobre 2003
26 novembre 2003
17 décembre 2003
28 janvier 2004

25 février 2004

31 mars 2004
28 avril 2004
26 mai 2004
30 juin 2004

Le lieu :

Maniwaki
Fort-Coulonge
Maniwaki
Fort-Coulonge
École élémentaire et secondaire, 11, rue St-Eugène, Gracefield
École Ste-Marie, 55, rue Martineau, Otter-Lake

Maniwaki
Fort-Coulonge
Maniwaki
Fort-Coulonge

Le mercredi 28 mai 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-282) suite

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 Compte rendu CRT : PPE 2003-04-15

Le compte rendu est déposé.

D-5 Convocation Comité des ressources humaines

Les membres du Comité des ressources humaines sont convoqués à une réunion qui aura lieu le 9 juin et qui portera sur la politique de perfectionnement et la procédure au niveau du temps supplémentaire.

D-6 RÉSOLUTION 2003-CC-283 Nomination temporaire adjointe ou adjoint administratif, SEA

CONSIDÉRANT la politique en dotation de personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'établissements;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage de nommer temporairement (jusqu'au 30 juin 2004) Mme Jocelyne Lafleur à titre d'adjointe administrative au SEA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-7 RÉSOLUTION 2003-CC-284 Nomination d'une direction adjointe CÉHG

CONSIDÉRANT la politique en dotation de personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'établissements;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de nommer M. Jean-Paul Gélinas à titre de direction adjointe à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau. Monsieur Gélinas entrera en fonction le 1^{er} juillet 2003 et sera soumis à une période probatoire d'une durée d'une (1) année scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-8 RÉSOLUTION 2003-CC-285 Nomination d'une direction ESSC

CONSIDÉRANT la politique en dotation de personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'établissements;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

Le mercredi 28 mai 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-285) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de nommer Mme Josey Bouchard à titre de direction à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge. Madame Bouchard entrera en fonction le 1^{er} juillet 2003 et sera soumise à une période probatoire d'une durée d'une (1) année scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-9 RÉSOLUTION 2003-CC-286 **Nomination directeur des ressources matérielles et informatiques**

CONSIDÉRANT la politique de gestion des administrateurs de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT la politique de dotation de personnel;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'engager M. Alain Royer à titre de directeur du service des ressources matérielles et informatiques à compter du 11 août 2003. M. Royer sera soumis à une période probatoire d'une durée d'une (1) année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-10 RÉSOLUTION 2003-CC-287 **Adoption du plan d'affectation des administrateurs, directrices et directeurs d'établissement 2003-2004**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin d'adopter le plan d'affectation des administrateurs, directrices et directeurs d'établissement, tel que présenté par Mme Marlène Thonnard, directrice générale, et ce, pour l'année scolaire 2003-2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-11 RÉSOLUTION 2003-CC-288 **Démission enseignants 30 juin 2003**

CONSIDÉRANT les lettres déposées à la direction des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion de prendre acte des démissions des personnes suivantes à titre d'enseignantes et ce, en date du 30 juin 2003.

Le mercredi 28 mai 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-285) suite

NOMS	CHAMP	ÉCOLE
Croteau, Nathalie	3	Établissement La Tréflière (Laval)
Salomon, Julie	12	Établissement du Cœur-de-la-Gatineau (école élém. & sec. Grac.)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-12 RÉSOLUTION 2003-CC-289 Non rengagement enseignantes(es) pour cause d'incapacité (invalidité), année scolaire 2003-2004

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque de procéder au non rengagement pour cause d'incapacité (invalidité) des enseignants dont les noms suivent à compter du 1^{er} juillet 2003.

NOMS	CHAMP	ÉCOLE
Marenger, Réjeanne	2	Établissement l'Étoile-du-Nord (Pie XII)
Riel, Rolland	1	Établissement l'Étoile-du-Nord (Pie XII)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-14 RÉSOLUTION 2003-CC-290 Non rengagement PPE, année scolaire 2003-2004

CONSIDÉRANT la modification substantielle dans les services à rendre;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du syndicat des PPE sur le plan d'effectifs;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Éthier de procéder au non rengagement des personnes suivantes à compter du 1^{er} juillet 2003.

NOMS	FONCTION
Gosselin Lucie	Psycho éducatrice
Lafrenière, Pascale	Orthopédagogue (50 %)
Myre, Johanne	Anim. spir. et d'eng. communautaire (74,28 %)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES**E-1 RÉSOLUTION 2003-CC-291 Demande de servitude de vue**

CONSIDÉRANT la demande de servitude de vue de Mme Marjorie Logue O'Leary afin de régulariser la situation existante;

Le mercredi 28 mai 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-291) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais soit autorisée à signer tous les documents relatifs à la création d'un Acte de servitude réelle et perpétuelle de vue en faveur de l'immeuble connu et désigné comme étant le lot **UN de la subdivision officielle du lot originaire DEUX turet CENT TRENTE-SIX (Lot 2-136-1) rang Front de la rivière Désert (R.F.R.D.), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Maniwaki, circonscription foncière de Gatineau, Ville de Maniwaki, province de Québec, situé au 240, rue Notre-Dame, Maniwaki, Québec**, afin de permettre que les fenêtres de la maison qui sont situées à moins de cinq (5) pieds de la ligne de lot séparant la propriété de la commission et celle du 240, rue Notre-Dame, soient maintenues dans leur situation actuelle et que la servitude soit donnée à titre purement gratuit.

De plus, il est résolu que le président, M. Daniel Moreau, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient mandatés pour signer tous les documents à cet effet pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RÉSOLUTION 2003-CC-292

Engagement concernant les travaux d'entretien ménager à l'école Poupore & St-Pierre

CONSIDÉRANT l'appel d'offres de services concernant les travaux d'entretien ménager;

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le commissaire monsieur Reid Soucie et résolu d'engager Graveline & Patry pour exécuter les travaux d'entretien ménager à l'école Poupore & St-Pierre au montant de 73 000,00 \$, le tout conformément au cahier des charges;

DE PLUS, il est résolu que le président, M. Daniel Moreau, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat d'engagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 28 mai 2003

E-3 **RÉSOLUTION 2003-CC-293** **Dérogation de la politique d'achat**

CONSIDÉRANT le manque d'espace, le Centre de la petite enfance veut vendre des balançoires à prix réduit;

CONSIDÉRANT les besoins des établissements de l'Étoile-du-Nord et la Tréflière;

CONSIDÉRANT l'économie de plus de 600 \$;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que la directrice, Mme Cécile Bénard, soit autorisée à effectuer l'achat des balançoires au Centre de la petite enfance «La bottine de Maniwaki inc», au montant de 1 200 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-4 **RÉSOLUTION 2003-CC-294** **Lait-école phase 9 (projet G03-04-132)**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion de mandater la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom à l'appel d'offre regroupé provincial concernant l'achat de lait-école et ce, pour l'année 2003-2004.

Elle s'engage également à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le fournisseur retenu. En conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre fournisseur ou de négocier des prix séparés pour elle-même.

De plus, elle accepte que le coût relié à la gestion de l'appel d'offres et du contrat assumé par la FCSQ au montant de 0,001 \$ le contenant de lait soit déjà inclus dans le prix d'achat du produit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-5 **RÉSOLUTION 2003-CC-295** **Assurances générales 2003-2004**

CONSIDÉRANT l'offre de renouvellement de la firme Aon Parizeau inc, pour 2003-2004;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le commissaire monsieur Guy Lesage et résolu d'accepter l'offre de renouvellement de la firme Aon Parizeau inc au montant de 23 655,00 \$ selon les mêmes termes et conditions, incluant l'avenant de révision de prime, ainsi que l'avenant sous les garanties et les franchises des biens et des automobiles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 28 mai 2003

F) AUTRES :

F-1 **Questions des commissaires**

La commissaire madame Madeleine Aumond demande qu'un point soit mis à l'ordre du jour de la prochaine assemblée, à huis-clos, afin de discuter de l'éthique et du dernier congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

F-2 RÉSOLUTION 2002-CC-296 **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 25 juin 2003, à Fort-Coulonge.

Secrétaire général

Président